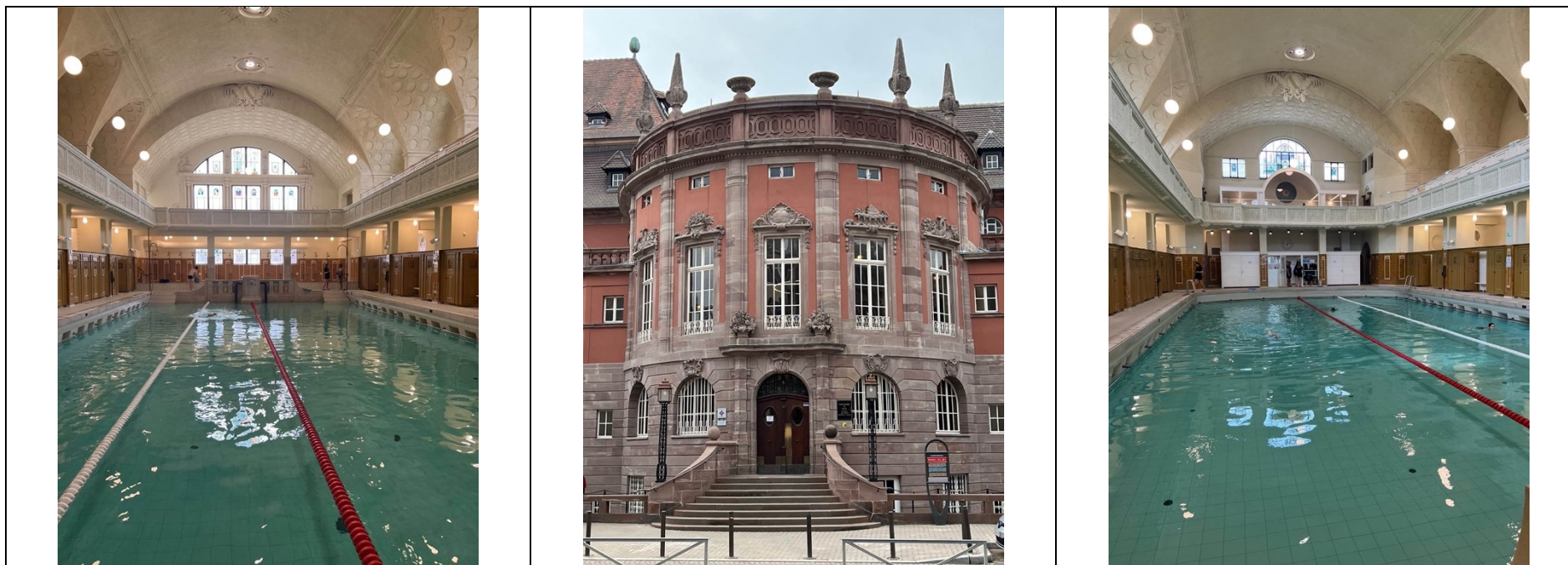


ORGANISATION DE LA NATATION SCOLAIRE PISCINE DE LA VICTOIRE



ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

SOMMAIRE

PISCINE DE LA VICTOIRE	3
CONSIGNES SPECIFIQUES	4
CIRCUIT SCOLAIRE AVANT BAIGNADE	5
ORGANISATION DE LA SEQUENCE DE NATATION	7
MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PISCINE ET UTILISABLE PAR LES SCOLAIRES	8
PROJET PEDAGOGIQUE	9
OUTIL 1 : ORGANISATION DE LA 1ERE SEANCE ET PLAN DU BASSIN	10
OUTIL 2 : FICHE DE CONSTITUTION DES GROUPES	11
OUTIL 3 : FICHE 1 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 1	12
OUTIL 3 : FICHE 2 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 2	13
OUTIL 3 : FICHE 3 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 3	14
OUTIL 3 : FICHE 4 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 4	15
OUTIL 3 : FICHE 5 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 5	16
OUTIL 5 : PROPOSITION DE PROGRESSION	17
OUTIL 6 : EVALUATION DURANT LA SEQUENCE	19
DIPLOME DE NATATION EUROMETROPOLE	20
ORGANISATION DES CYCLES NATATION : ateliers/parcours	21
OUTIL 7 : EVALUATION	22
FICHES D'EVALUATION annexe 3 pour le suivi et annexe 4 à transmettre	23
NATATION A L'ECOLE ELEMENTAIRE	26
NORMES D'ENCADREMENT A RESPECTER	27
RESPONSABILITES	28
ASSIDUITE DES ELEVES	29
SAVOIR NAGER	30

Piscine de la Victoire

Ont participé à l'élaboration du document

Responsable de la piscine : Juan Alfonso Negrillo Cayuela directeur des Bains municipaux société Equalia
Maxime Ehrhard directeur adjoint des Bains municipaux société Equalia

Chef de bassin : - Morgane Dominguez
Responsable adjoint du pôle aquatique : Corentin LANAU

Maîtres-nageurs titulaires du BEESAN ou BPJEPS AAN et participant à la natation scolaire :

- Romain Hochard
- Corentin Lanau
- Léo Tijou
- Clara Reinhart
- Amélia Dos Santos
- Antonin Seitz
- Benjamin Olivier
- Morgane Dominguez
- Clément Chochoy

Apprentis BPJEPS pouvant participer à la natation scolaire sous la supervision d'un Maître- Nageurs Sauveteur :

- Alexandre Lefevbre

Conseillers pédagogiques coordonnant l'activité natation à la piscine de la Victoire

- Delphine KOLB CP EPS Strasbourg 6
- Véronique MARTIN CP EPS Strasbourg 2
- Magalie STEQUERT CP EPS Strasbourg 7
- Olivier RAGOT CPD EPS

- Les enseignants et parents agréés doivent être vêtus d'une tenue sportive (tee-shirt et short ou en maillot de bain) → pas de vêtements de ville au bord du bassin.
- Les parents accompagnateurs (transport et vestiaires) ne sont pas autorisés à se rendre sur les plages (abords des bassins). Ils peuvent attendre dans le hall, un parent pourra être positionné à la sortie des couloirs des sanitaires pour accompagner éventuellement les enfants aux toilettes.
- Douche obligatoire avant l'entrée dans l'eau.
- Les bermudas sont interdits : maillots de bain sportifs autorisés.
- Pas de bijoux, cheveux obligatoirement attachés.
- Chaque enseignant MNS et PE doit connaître à **tout moment** le nombre d'élèves qu'il a dans son groupe.
- Chaque enseignant MNS, PE et bénévole agréé doit rester vigilant à la fin de la séance, être attentif à la sortie des bassins en proposant à un parent agréé de faire « serre file sécurité ».
- Au signal d'alerte (3 coups de sifflet) : évacuation immédiate de tout le bassin par la rampe ou l'échelle la plus proche.
- Les enseignants ont la responsabilité de l'organisation pédagogique, à savoir de désigner les adultes (PE– MNS ou adulte autorisé EPS2) qui prennent en charge les différents groupes de niveau des élèves. Le groupe des experts n'est pas dévolu au MNS qui peut également se charger des débutants...
- Le matériel pédagogique est à disposition des enseignants, il doit être rangé à la fin de la séance.

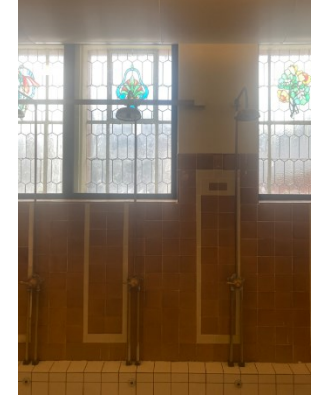
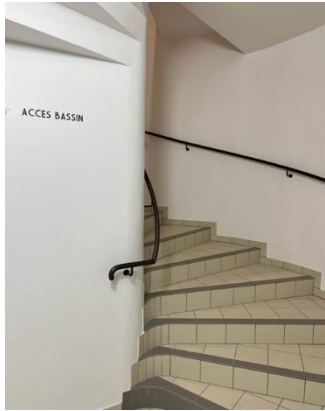


1. Passer par les douves, sonner en cas de fermeture de la porte,

2. accéder à la zone de déchaussage, poser ses chaussures avec les chaussettes à l'intérieur dans la zone de la couleur affectée à sa classe (voir planning)



3. Entrer dans la zone de vestiaires filles et garçons séparés. Utiliser le placard de la couleur de sa classe. L'autre placard reste entièrement fermé. Toutes les affaires doivent être rangées dans le placard, dans les casiers correspondant à la couleur de sa classe. En quittant le vestiaire, le placard doit être fermé.



4. En sortant des vestiaires, passer par les douches sans la prendre .
Monter les escaliers et arriver devant la porte du bassin. Prendre à gauche, suivre le couloir.
Au bout du couloir, ouvrir la porte qui mène au bassin pour se signaler.

5. Accéder aux douches. Il est obligatoire pour les adultes et enfants qui entrent dans l'eau, de se doucher et de se savonner.



6. A la fin de la séance, lorsque le maître nageur voit la classe suivante, il siffle la fin de la séance. Les classes sortent de l'eau et prennent leur douche en bas. Ils retournent ensuite aux vestiaires.

Avant la première séance

- Réunion institutionnelle à suivre obligatoirement par les enseignants ayant un cycle de natation (voir organisation dans les différentes circonscriptions) : présentation de la réglementation, du projet, du matériel, de l'organisation, de la sécurité, de l'évaluation...
- Lire le présent projet de l'organisation de la natation scolaire à la piscine de la Victoire
- Liste de matériel – Utilisation du matériel natation (planches, frites, etc...).
- Projet pédagogique à compléter et à renvoyer au CPC de sa circonscription en charge de l'EPS.

Première séance :

Organisation spécifique : familiarisation et organisation des groupes.

Outil 1 : Organisation de la 1^{ère} séance - Plan du bassin.

Outil 2 : Fiche de constitution des groupes avec liste des élèves (préparée par l'enseignant(e)).

Les séances suivantes :

Organisation habituelle – les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe et suivent leur progression.

Outil 3, fiches 1 à 5 : proposition d'utilisation du matériel disponible

Des séances parcours sont prévues tout au long du cycle de natation :

En cycle filé :

- 1^{ère} séance : parcours d'évaluation et de constitution des groupes
- Séance mi-cycle : parcours d'évaluation servant à valider les enchaînements des différents paliers.
- Séance de fin de cycle : parcours d'évaluation servant à valider les enchaînements des différents paliers.

En cycle massé :

- 1^{ère} séance : parcours d'évaluation et de constitution des groupes
- Séance de fin de cycle : parcours d'évaluation servant à valider les enchaînements des différents paliers.

Des minis parcours peuvent être mis en place ponctuellement par les MNS ou sur demande des enseignants pour travailler ou valider des enchainement spécifiques.

Pas de parcours sur les créneaux des classes maternelles.

Evaluations

Evaluation départementale.

Evaluation tout au long du cycle - voir fiche document d'évaluation construite par le groupe des CPC EPS du Bas-Rhin.

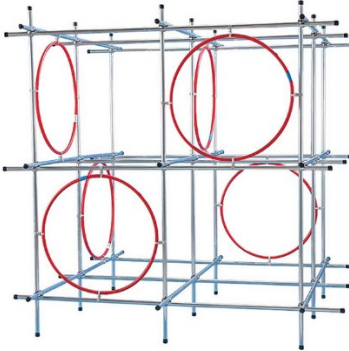
Les actions enchaînées qui permettent de valider les différents paliers sont évaluées lors des parcours ou minis parcours.

Les éléments seuls peuvent être évalués tout au long du cycle, à chaque séance.

Outil 6 : Evaluation document élève : à utiliser tout au long du cycle pour permettre à l'élève de suivre ses progrès.

Outil 7 : Proposition de diplôme qui peut être imprimé et donné aux élèves en fin de cycle.

Matériel disponible à la piscine de la Victoire

				
Cage aquatique	Anneaux et cerceaux lestés	Planches	Objets en mousse	Cage de waterpolo
				
Frites	Pull boys	Tapis de différentes tailles	Algues lestées	Balles

ORGANISATION DU MODULE NATATION
Un document pour un créneau natation

École : Circonscription de Strasbourg 6

Tél. : Adresse **mail** :

Piscine de la Victoire Responsable de la piscine : Juan Alfonso **Negrete** Cayuela

Tél. : 03 68 71 93 93 Adresse **mail** : lesbains-bainsmunicipauxdestrasbourg@equatla.fr

Enseignant	Réunion Institutionnelle le	Niveau	Nombre d'élèves	Dates et horaires du module	Numéro du module pour la classe	Nombre de séances
				Du		
				Au		
				De		
				A		

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Nombre total de groupe(s) :

Préciser l'organisation des groupes (nombre de groupes, critères de constitution, prise en charge)

Intervenants extérieurs agréés (nom et prénom)	Agrément n°*

* Les demandes de reconductions sont effectuées par la directrice ou la directrice de l'école.

Précisez les objectifs et le contenu du projet (en référence aux paliers et attendus de fin de cycle, cf. Annexe 3) :

☐ Palier 1 aisance aquatique Groupe__ ☐ Palier 4 – attendus de fin de cycle 2 Groupe__

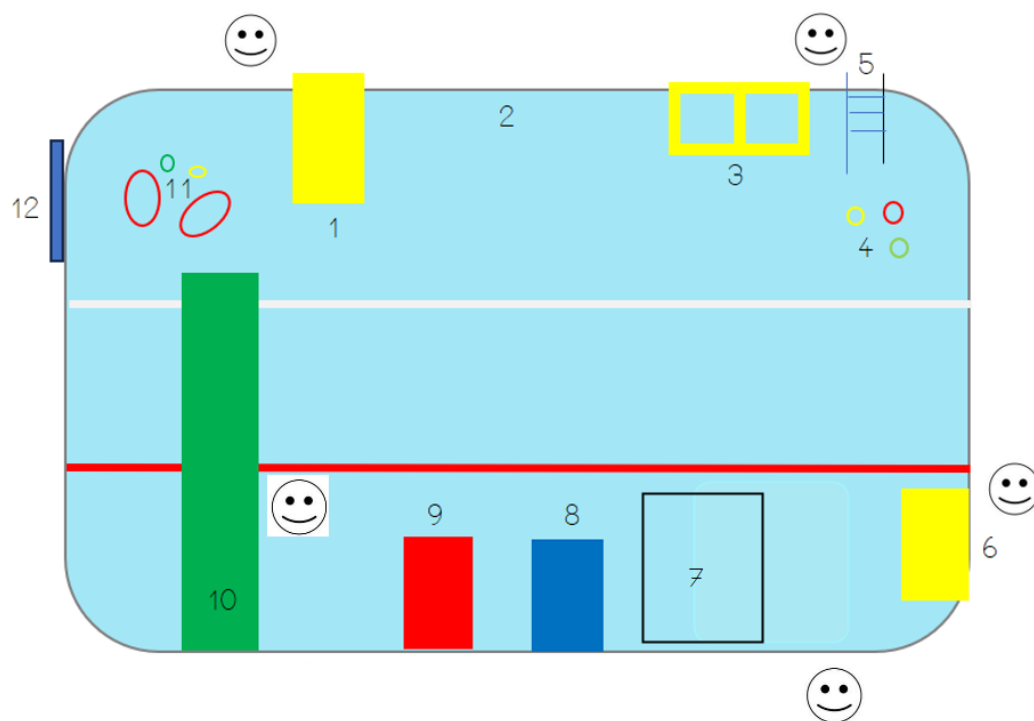
☐ Palier 2 aisance aquatique Groupe__ ☐ Palier 5 – vers l'ASNS Groupe__

☐ Palier 3 aisance aquatique Groupe__ ☐ ASNS Groupe__

Remarques éventuelles :

Outil 1 : Organisation de la 1ère séance et plan du bassin

La première séance se déroule sous forme de parcours où les maîtres-nageurs et enseignants observent les comportements aquatiques des élèves de manière à constituer les premiers groupes.



Déroulement :

1. Entrée dans l'eau par le toboggan ou l'escalier.
2. Se déplacer en tenant ou non le bord avec ou sans matériel
3. Passer sous le tapis (ou contourner l'obstacle)
4. Descendre à l'échelle et tenter de récupérer un anneau.
5. Sortir de l'eau et continuer au 6
6. Descendre sur le tapis et sauter (assis ou debout avec ou sans matériel) ou descendre à l'échelle
7. Passer dans la cage
8. Monter sur le tapis et sauter ou contourner le tapis
9. Passer sous le tapis ou le contourner
10. Monter sur le tapis et traverser (debout ou à quatre pattes)
11. Passer dans les cerceaux lestés ou ramasser un anneau
12. Remonter par l'escalier

La 1^{ère} classe commence au 1, la 2^{de} classe commence au 6.

La partie 1 à 5 se fait sous la surveillance du maître nageur et d'un enseignant qui font l'évaluation diagnostique.

La partie 6 à 10 peut être faite en se tenant uniquement à la goulotte et aux tapis.

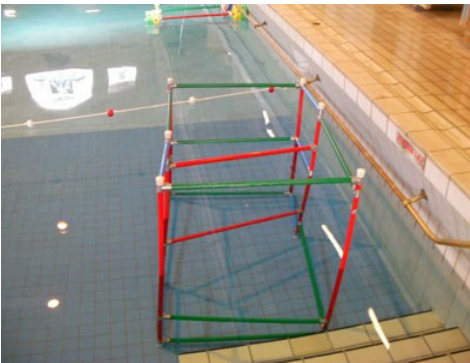
Lors de la séance suivante on procède aux ajustements.

Outil 2 : fiche de constitution des groupes pour le suivi des progrès des élèves

	Elèves		Entrer dans l'eau		Se déplacer			S'immerger			Groupe
	Nom	Prénom	échelle	Toboggan	crispé au mur	avec frite	sans matériel	épaules	tête	descend	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											
19											
20											
21											
22											
23											
24											
25											
26											
27											

OUTIL 3 – fiche 1 – propositions d'utilisation du matériel installé pour des situations d'apprentissage

ELEMENT 1

Descriptif de l'élément matériel PP / MP	Cage aquatique 	
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUILIBRE PROPULSION VENTRALE / DORSALE	
Comportements recherchés : Mettre le visage puis la tête sous l'eau. Passer du regard horizontal au regard vertical. Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale. S'immerger volontairement. Expirer, vider les poumons.	Actions motrices : <u>Flottaison /équilibre</u> • Contourner la cage... comme on veut. • En se tirant avec les deux bras alternativement. • Se tirer avec une main. • Sur le ventre. • Sur le dos. • Avancer le plus vite possible. • S'équilibrer sur le ventre, sur le dos en tenant une des barres. <u>Immersion/respiration</u> • Passer librement sous les barres. • Descendre le long d'une barre verticale. • Descendre de plus en plus profond. • S'immerger 5s. • Souffler, faire des bulles.	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...) : • Par 4 maximum sur l'atelier. • Sous forme de parcours. • Equipes de relais pour pêches aux objets. • Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant.
Points positifs et avantages de cette situation :	Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève. Le bord du bassin est proche, rassurant les débutants.	
Limites :	Peu d'intérêts pour le groupe de nageurs sauf pour immersion et respiration.	

OUTIL 3 – fiche 2 – propositions d'utilisation du matériel installé pour des situations d'apprentissage

ELEMENT 2

Descriptif de l'élément matériel PP / MP / GP	Echelle flottante 	
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUILIBRE PROPULSION VENTRALE / DORSALE	
Comportements recherchés : Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical. Passer du regard horizontal au regard vertical. Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau. Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale.	Actions motrices : <u>Flottaison /équilibre</u> • Contourner le cadre, s'éloigner du bord. • Avancer en tenant les barres à 2 mains, à 1 main. • Passer par-dessus les barres. • En tenant une barre s'allonger sur le ventre/ sur le dos. <u>Immersion /respiration</u> • Passer sous les barres. • Passer sur/sous sur la largeur 1 barre, puis 2 puis 3. • Faire des bulles à chaque immersion. <u>Propulsion</u> • Contourner le cadre en avançant le plus vite possible. • Idem mais en prenant le moins d'appuis possible. • Idem en précisant ventre/ dos.	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...) : • Par 4 ou 5 au maximum sur l'atelier. • Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant.
Points positifs et avantages de cette situation :	Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève. Le bord du bassin est proche, rassurant les débutants. Structure assez stable.	
Limites :	Pour les nageurs, utilisation pour travailler l'immersion et la respiration.	

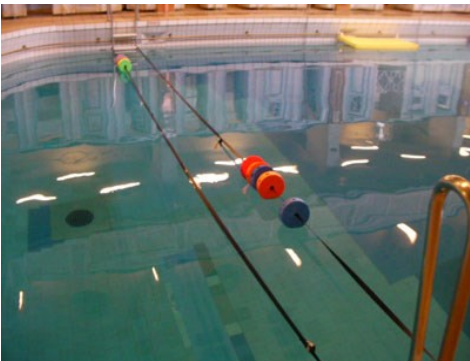
OUTIL 3 – fiche 3 – propositions d'utilisation du matériel installé pour des situations d'apprentissage

ELEMENT 3

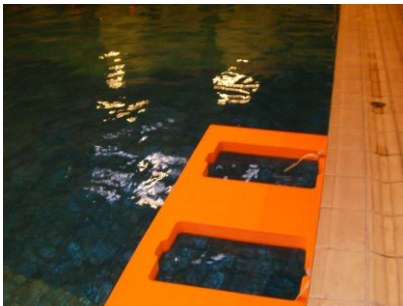
Descriptif de l'élément matériel PP / MP / GP	Gros tapis flottant 		
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUILIBRE PROPULSION VENTRALE / DORSALE		
Comportements recherchés : Entrer dans l'eau de différentes façons S'éloigner du bord. Mettre les épaules dans l'eau. Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical. Passer du regard horizontal au regard vertical. Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau. Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale.	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="667 555 1366 1337"> Actions motrices : <u>Entrée dans l'eau</u> - Avec la perche, descendre du bord sur le tapis, entrer dans l'eau de différentes manières (en se retournant, se laisser glisser, sauter, plonger...). - Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l'eau en sautant comme une bougie...). <u>Flottaison /équilibre</u> - Contourner le tapis, s'éloigner du bord. - Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main. - En tenant le bord du tapis s'allonger sur le ventre/ sur le dos. <u>Immersion/respiration</u> - Contourner le tapis... comme on veut. - En tenant le tapis, mettre la tête sous l'eau 5 s, plus, moins, faire des bulles. - Avec le tapis dans l'autre sens, passer sous le tapis. <u>Propulsion</u> - Contourner le tapis, s'éloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement. - Avancer le plus vite possible sur le ventre /sur le dos. </td><td data-bbox="1366 555 2042 1337"> Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...) : - Pour une utilisation des entrées dans l'eau, pas plus de 2 élèves à la fois. - Pour une utilisation équilibre/ flottaison, un groupe de 4 élèves possible. - Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant. </td></tr> </table>	Actions motrices : <u>Entrée dans l'eau</u> - Avec la perche, descendre du bord sur le tapis, entrer dans l'eau de différentes manières (en se retournant, se laisser glisser, sauter, plonger...). - Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l'eau en sautant comme une bougie...). <u>Flottaison /équilibre</u> - Contourner le tapis, s'éloigner du bord. - Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main. - En tenant le bord du tapis s'allonger sur le ventre/ sur le dos. <u>Immersion/respiration</u> - Contourner le tapis... comme on veut. - En tenant le tapis, mettre la tête sous l'eau 5 s, plus, moins, faire des bulles. - Avec le tapis dans l'autre sens, passer sous le tapis. <u>Propulsion</u> - Contourner le tapis, s'éloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement. - Avancer le plus vite possible sur le ventre /sur le dos.	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...) : - Pour une utilisation des entrées dans l'eau, pas plus de 2 élèves à la fois. - Pour une utilisation équilibre/ flottaison, un groupe de 4 élèves possible. - Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant.
Actions motrices : <u>Entrée dans l'eau</u> - Avec la perche, descendre du bord sur le tapis, entrer dans l'eau de différentes manières (en se retournant, se laisser glisser, sauter, plonger...). - Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l'eau en sautant comme une bougie...). <u>Flottaison /équilibre</u> - Contourner le tapis, s'éloigner du bord. - Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main. - En tenant le bord du tapis s'allonger sur le ventre/ sur le dos. <u>Immersion/respiration</u> - Contourner le tapis... comme on veut. - En tenant le tapis, mettre la tête sous l'eau 5 s, plus, moins, faire des bulles. - Avec le tapis dans l'autre sens, passer sous le tapis. <u>Propulsion</u> - Contourner le tapis, s'éloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement. - Avancer le plus vite possible sur le ventre /sur le dos.	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...) : - Pour une utilisation des entrées dans l'eau, pas plus de 2 élèves à la fois. - Pour une utilisation équilibre/ flottaison, un groupe de 4 élèves possible. - Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant.		
Points positifs et avantages :	Le tapis permet une entrée dans l'eau plus rassurante et d'expérimenter différentes entrées dans l'eau. Un espace de travail sécurisant, bien matérialisé, intéressant pour reprendre appui.		
Limites :	Dans le cadre d'un parcours, pas plus de 2 élèves sur le tapis - Risque de blocage.		

OUTIL 3 – fiche 4 – propositions d'utilisation du matériel installé pour des situations d'apprentissage

ELEMENT 4

Descriptif de l'élément matériel GP	Pont de singe aquatique 	
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUILIBRE PROPULSION VENTRALE / DORSALE	
Comportements recherchés : S'éloigner du bord. Mettre les épaules dans l'eau. Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical. S'allonger de plus en plus. Passer du regard horizontal au regard vertical. Mettre le visage puis la tête sous l'eau. Souffler sous l'eau. Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale.	Actions motrices : <u>Entrées dans l'eau /déplacement- Flottaison /équilibre</u> • Descendre par l'échelle, rejoindre l'échelle en face en utilisant les sangles. • En se tirant avec les deux bras alternativement. • Avancer le plus vite possible sur le ventre, sur le dos. Conseils : avoir une main sur chaque sangle, ne pas écarter les bras, se tracter, s'allonger. <u>Immersion /respiration</u> • Effectuer le déplacement en ayant par moment la tête sous l'eau. • Bons nageurs : slalomer sous les sangles. <u>Propulsion</u> • Bons nageurs : avancer dans le couloir en prenant le moins d'appui possible.	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague.) : • Sous forme de parcours. • 4 à 5 élèves au maximum en laissant une certaine distance entre 2 élèves. • Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant.
Points positifs et avantages de cette situation :	Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève. Un appui matérialisé instable. Dédramatisation de la grande profondeur.	
Limites :	Difficile pour des élèves débutants. Nécessite une bonne coordination et tonicité des membres supérieurs pour se tracter.	

OUTIL 3 – fiche 5 – propositions d'utilisation du matériel installé pour des situations d'apprentissage
ELEMENT 5

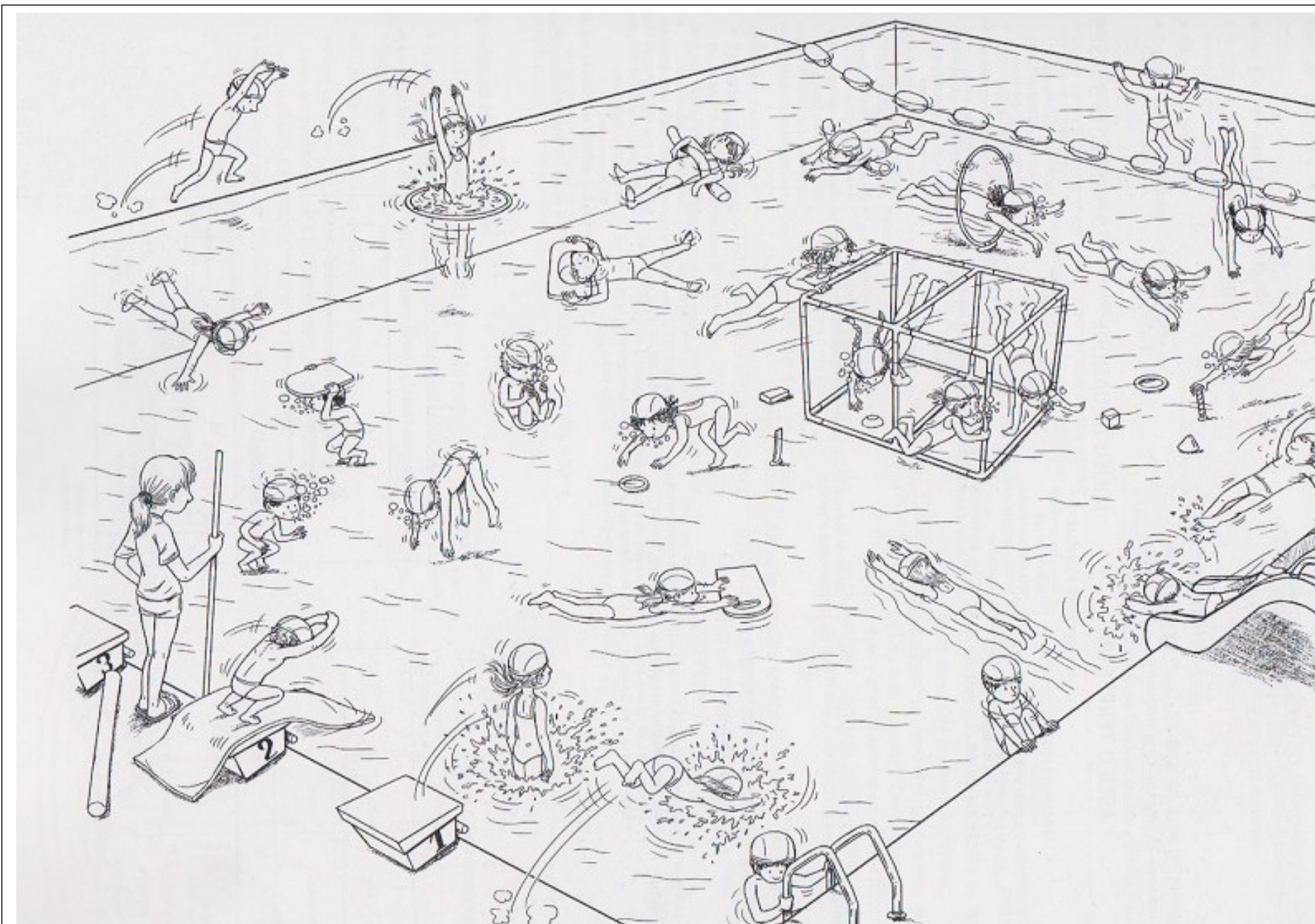
Descriptif de l'élément matériel PP / MP / GP	Gros tapis flottant à trous 	
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUILIBRE	
Comportements recherchés : Entrer dans l'eau en sautant/ plongeant. Mettre le visage puis la tête sous l'eau. Souffler sous l'eau. S'éloigner du bord. Mettre les épaules dans l'eau. Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical. Passer du regard horizontal au regard vertical.	Actions motrices : <u>Entrée dans l'eau</u> • Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l'eau en sautant dans le trou. <u>Immersion /respiration</u> • Passer sous le tapis et reprendre la respiration dans les trous (jeu de la banquise). • Passer sur/sous. • Faire des bulles à chaque immersion. <u>Flottaison /équilibre</u> • Contourner le tapis, s'éloigner du bord. • Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main. • En tenant le bord du tapis s'allonger sur le ventre/ dos. <u>Propulsion</u> • Contourner le tapis, s'éloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement. • Avancer le plus vite possible sur le ventre /sur le dos.	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...) : • Sous forme de parcours. • 2 élèves au maximum. • Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant.
Points positifs et avantages de cette situation :	Aspect ludique. Durée de l'immersion intéressante. Matérialisation de la tâche.	
Limites :	Dans le cadre d'un parcours, pas plus de 2 élèves sur le tapis - Risque de blocage.	

Outil ' _ proposition de progression

COMPOSANTE		FACTEURS DE PROGRES			
ENTREE DANS L'EAU (1m – 1m30)	Je rentre dans l'eau par l'échelle ou l'escalier / je sors seul de l'eau	Je saute dans l'eau avec aide (perche, frite, planche) puis sans aide / je sors seul de l'eau	Je bascule dans l'eau et entre dans l'eau par le haut du dos	Entrer dans l'eau par la tête en premier	Entrer dans l'eau en chute arrière
IMMERSION	Je me déplace avec les épaules immergées / j'immerge la tête plusieurs secondes	Je touche le fond avec les pieds (profondeur taille avec le bras levé) / je me laisse remonter passivement	A partir d'un saut : Je touche le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) puis je me laisse monter passivement	Je franchis un tapis en immersion sur une distance de 1,5 m	Je cherche un objet à 1,20 m de profondeur en expirant complètement
RESPIRATION	Je fais des bulles	J'enchaîne 5 cycles respiratoires	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m avec aide à la flottaison	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m sans aide à la flottaison	J'effectue 25 m avec une expiration aquatique
EQUILIBRE	Je me laisse flotter 3 à 5 s	Je m'allonge sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes	Je m'allonge sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires	Je glisse plusieurs mètres sans nager Je fais une coulée ventrale et / ou une coulée dorsale	Je réalise un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes Je réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes
PROPULSION	Je me déplace sur 10 m avec aide à la flottaison	Je me déplace sur 10 m sans aide à la flottaison et sans prise d'appui solide	Je me déplace 20 m sur le dos sans aide à la flottaison	Je me déplace 20 m sur le ventre sans aide à la flottaison	Je me déplace sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison Je nage 30 m dans une nage codifiée

	Contribution de l'Ecole à l'aisance aquatique NOR : MENE2129643N - Note de service du 28-2-2012 - MENJS - DGESCO A1-2
Aisance aquatique (fin cycle 2)	<i>Palier 1 :</i> Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.
	<i>Palier 2 :</i> Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.
	<i>Palier 3 :</i> Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.
L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) (fin cycle 3)	L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique (Entrer dans l'eau en chute arrière / Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle / Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m / Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m / Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m / Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale / Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m / Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m / Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète / Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ / S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable

Outil 6 : Evaluation durant la séquence : « au fur et à mesure de ses progrès, l'élève colorie le bonnet de l'enfant réalisant la tâche qu'il sait faire. » Références : « Vivre l'EPS » Accès Editions



Strasbourg.eu
eurométropole

PASSEPORT DE NATATION SCOLAIRE

Nom : _____
Prénom : _____
Classe : _____
École : _____



académie
Strasbourg
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bas-Rhin


Strasbourg.eu
eurométropole



Ville et Eurométropole
Direction des Sports
Service piscines, patinoire et plans d'eau
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

Strasbourg.eu
eurométropole

PASSEPORT DE NATATION SCOLAIRE

Nom : _____
Prénom : _____
Classe : _____
École : _____



académie
Strasbourg
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bas-Rhin


Strasbourg.eu
eurométropole



Ville et Eurométropole
Direction des Sports
Service piscines, patinoire et plans d'eau
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025	JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUILLET 2026	AOÛT 2026
LUN 1 Rentrée	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1	DIM 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1
MAR 2	JEU 2 P	DIM 2	MAR 2	VEN 2	LUN 2 2	LUN 2 P	JEU 2 3	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2
MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3	MAR 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3
JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4	MER 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4
VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5 P	JEU 5 3	JEU 5 1	DIM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5
SAM 6	LUN 6 1	JEU 6	SAM 6	MAR 6	VEN 6	VEN 6	LUN 6 4	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6
DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7	MER 7	SAM 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7
LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8 1	DIM 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8
MAR 9	JEU 9 2	DIM 9	MAR 9	VEN 9	LUN 9 4	LUN 9 2	JEU 9 P	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9
MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10	MAR 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10
JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11	MER 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11
VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12	LUN 12 2	JEU 12 P	JEU 12 3	DIM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12
SAM 13	LUN 13 3	JEU 13	SAM 13	MAR 13	VEN 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13
DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14	SAM 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14
LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15 3	DIM 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15
MAR 16 P	JEU 16 P	DIM 16	MAR 16	VEN 16	LUN 16	LUN 16 4	JEU 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16
MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17	MAR 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17
JEU 18 1	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18	MER 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18
VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19 4	JEU 19	JEU 19 5	DIM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19
SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20	VEN 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20
DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21	SAM 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21
LUN 22 2	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22 5	DIM 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22
MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23	LUN 23	LUN 23 P	JEU 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23
MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24	MAR 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24
JEU 25 3	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25	MER 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25
VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26 P	JEU 26	JEU 26 1	DIM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26
SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27	VEN 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27
DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28	SAM 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28
LUN 29 4	MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29 1	MAR 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29
MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30	LUN 30	LUN 30 2	JEU 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30
	VEN 31		MER 31	SAM 31		MAR 31		DIM 31		VEN 31	LUN 31

Procédure pour l'évaluation natation dans les écoles fréquentant les piscines de l'Eurométropole :

1. Les fiches « annexe 3 » (fiche Excel) seront pré remplies par le directeur ou l'enseignant en utilisant le fichier classe et emmenées imprimées à la piscine. Elles servent tout au long du cycle de natation.

2. A la fin de la séquence de natation, chaque enseignant renseigne le fichier « annexe 4 » à partir des fiches complétées tout au long de la séquence et lors des parcours pour les enchaînements. Cette annexe 4, uniquement numérique, est à transmettre au CPC dès le cycle terminé (un seul fichier par école, une ligne par classe).

3. L'enseignant ou le directeur envoie le fichier par mail au CPC EPS.

veronique.martin3@ac-strasbourg.fr pour Strasbourg 2

delphine.kolb@ac-strasbourg.fr pour Strasbourg 6

magalie.stequert@ac-strasbourg.fr pour Strasbourg 7

4. Le CPC retourne l'ensemble des fichiers à chaque fin de période au responsable de la piscine ET à Mohamed MEZRAG qui fait la synthèse pour l'Eurométropole Mohamed.MEZRAG@strasbourg.eu.

Annexe 4: FICHE DE SUIVI DE MODULE Codage: 1 = validé 0 = non validé

v septembre 2025

Année scolaire:		Découverte du Milieu																		
		Enchaîner				État Flottant				Corps Équilibré										
Circonscription:		Entrer seul Se déplacer en immersion complète Sortir seul				Enchaîner Sauter ou chuter Se laisser remonter Flotter de différentes manières Sortir seul				Enchaîner Entrer dans l'eau par la tête Parcourir 10 m en position ventrale tête immergée Flotter sur le dos Sortir seul						Se mouvoir en 3D et Corps Projectile Optimisation du déplacement				
Ecole :		Palier 1				Palier 2				Palier 3				Palier 3		taux de réussite A l'isance aquatique				
		Palier 1				Palier 2				Palier 3										
Nom PE Classe (1 ligne par niveau)		NIVEAU	Nbre d'élèves	Numéro du module en cours	entrer seul dans l'eau	sortir seul de l'eau	se déplacer avec les épaules immergées	immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes	Départ dans l'eau toucher le fond avec les pieds	se laisser remonter passivement	A partir d'un saut toucher le fond avec les pieds	se laisser remonter passivement	basculer dans l'eau par le haut du dos	pivoter dans l'eau	s'allonger sur le ventre	s'allonger sur le dos	entrer par la tête et glisser	parcourir 10 m sans prise d'appui		
1					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		
2					Pour mémoire-ne pas remplir															#DIV/0!
3																			0	#DIV/0!
4																			0	#DIV/0!
5																			0	#DIV/0!
6																			0	#DIV/0!
7																			0	#DIV/0!
8																			0	#DIV/0!
9																			0	#DIV/0!
10																			0	#DIV/0!
11																			0	#DIV/0!
12																			0	#DIV/0!
total		0																	0	0
Total 0					Total 0					Total 0										
Taux de réussite #DIV/0!					Taux de réussite #DIV/0!					Taux de réussite #DIV/0!										

ANNEXE 4 à transmettre				Annexe 4: FICHE DE SUIVI DE MODULE Codage: 1 = validé 0 = non validé v septembre 2025															
Année scolaire: 2024/25 Circonscription:				Se mouvoir en 3D et Corps Projectile : enchaînement des actions pour validation des paliers												Attestation du Savoir Nager en Sécurité (Validation par MNS) et inscription dans le LSU	taux de réussite classe		
				Enchaîner les actions Sauter dans l'eau et remonter passivement Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans appui solides d'immersion complète Se laisser flotter 3s avant de regagner le bord sortir seul						Optimiser ses déplacements Enchaînement des actions Entrer dans l'eau en chute arrière avec un temps d'immersion complète Franchir en immersion complète un obstacle flottant de 50 cm Se déplacer sur le ventre sur 15 m. Réaliser un surplace vertical pendant 10 secondes ou s'ancrer de manière sécurisé Se déplacer sur le dos sur une distance de 10m									
				Palier 4: Attendus fin cycle 2						Palier 5: Vers l'ASNS									
				sauter dans l'eau	Remonter passivement	Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans appui solides	Se laisser flotter 3s avant de regagner le bord	Attendus de fin de cycle 2 / 4 compétences enchaînées	taux de réussite classe	Entrer dans l'eau en chute arrière avec un temps d'immersion d'immersion complète	Passer sous un obstacle flottant de 50 cm	Se déplacer sur le ventre (15 m)	Réaliser un surplace vertical (10 sec)	Se déplacer sur le dos (15 m)	Se retourner et s'ancrer sur un élément fixe et stable	Vers l'ASNS / 5 compétences enchaînées	taux de réussite classe		
Nom PE Classe (1 ligne par niveau)				1	2	3	4			5	6	7	8	9	10				
1								0	#DIV/0!								#DIV/0!		#DIV/0!
2								0	#DIV/0!								#DIV/0!		#DIV/0!
3								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
4								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
5								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
6								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
7								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
8								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
9								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
10								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
11								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
12								0	#DIV/0!							0	#DIV/0!		#DIV/0!
total				0	0	0	0	0	#DIV/0!	0	0	0	0	0	0	0		0	
								Total	0					Total	0			0	
								Taux de réussite	#DIV/0!					Taux de réussite	#DIV/0!			#DIV/0!	

Enseignement de la natation scolaire

Contribution de l'École à l'aisance aquatique

NOR : MENE2129643N - Note de service du 28-2-2022 - MENJS - DGESCO A1-2

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées. Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes.

La réussite au test d'aisance aquatique (cf. annexe 4), ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager » (cf. annexe 3), permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à la classe de sixième ; l'attestation scolaire « savoir nager » peut cependant être validée ultérieurement. Elle ne représente pas l'intégralité des activités de la natation fixée par les programmes d'enseignement

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours d'apprentissage de l'élève commence, dès le cycle 1 (**la configuration actuelle de la piscine de la Victoire ne le permet pas**), par des moments de découverte et d'exploration du milieu aquatique - sous forme de jeux et de parcours organisés à l'aide d'un matériel adapté pour permettre aux élèves d'agir en confiance et en sécurité et construire de nouveaux équilibres (se déplacer, s'immerger, se laisser flotter, etc.).

Il se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressif et structuré, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au cycle 3, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASSN en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages.

Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

NORMES D'ENCADREMENT A RESPECTER

L'encadrement est un terme qui s'applique à chaque adulte prenant en charge les élèves du début à la fin de la séance. Selon le niveau de qualification et le statut, les degrés de responsabilités et les rôles de chacun peuvent être différents.

Pour les dispositifs et classes à faibles effectifs ou dédoublées, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par le professeur responsable de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement ne peut être inférieur aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

Le taux d'encadrement ne tient pas compte de la présence d'un personnel qualifié et dédié à la surveillance.

	Taux d'encadrement par groupe-classe		
	d'élèves d'école maternelle	d'élèves d'école élémentaire	d'élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Lorsque des regroupements de classes ou des échanges de services sont organisés, le professeur de la classe peut être remplacé par un autre professeur.

RESPONSABILITES

Une convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat. La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé dans le premier degré ; le professeur peut-être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1).

Responsabilité des professeurs

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

Pour le second degré, l'enseignement de la natation est assuré par le professeur d'EPS responsable de la classe ou du groupe-classe, comme pour toutes les activités d'EPS.

Dans chaque degré d'enseignement, le professeur veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

Responsabilité des intervenants professionnels ou bénévoles

Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du Code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Les intervenants agréés par l'IA-Dasen, et qui sont en charge d'une activité sous la responsabilité des professeurs, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices.

Surveillance des activités de natation

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée des activités de natation.

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche. Les surveillants du bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

La surveillance des baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées, doit être assurée par du personnel titulaire d'un des diplômes prévus à l'article A. 322-8 du Code du sport (diplômes conférant le titre de maitre-nageur sauveteur ou brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique).

La surveillance des établissements de baignade d'accès payant doit être garantie, pendant les heures d'ouverture au public, par du personnel titulaire d'un des diplômes prévus dans le Code du sport.

Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves.

ASSIDUITE DES ELEVES

La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour des raisons de sécurité, les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine.

Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	2) Sortir seul de l'eau
	S'immerger	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	6) Puis se laisser remonter passivement
		A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	Enchaînement
		8) Puis se laisser remonter passivement
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement
		10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
		11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Connaissances et attitudes :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- Connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.